

## FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le PREL est un organisme qui a pour mission de sensibiliser, de mobiliser et d'engager les jeunes, leur famille et l'ensemble des acteurs du milieu autour de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Le PREL a pour vision d'être une référence reconnue en persévérance scolaire et en réussite éducative qui participe, par la mobilisation des acteurs concernés et par le développement d'initiatives concertées à accroître la diplomation et la qualification des jeunes du territoire.

#### Admissibilité des administrateurs au conseil d'administration du PREL

- La corporation est administrée par un conseil d'administration formé de neuf (9) membres en plus de la direction générale qui y siège d'office, mais sans droit de vote.
- Seul le représentant d'un membre en règle et âgé d'au moins 18 ans peut être un administrateur du PREL.
- Dans le cas d'un organisme ou d'un regroupement, celui-ci doit désigner une personne physique pour le représenter. Dans ce cas, celle-ci doit occuper une fonction lui permettant de prendre des décisions.

#### Éligibilité

Peut être membre de la corporation toute personne morale qui adhère à ses objectifs, qui se conforme aux règlements de celle-ci, ainsi qu'aux normes d'admission établies par règlement du conseil d'administration.

<b>MISE EN CANDIDATURE</b>		
Je souhaite déposer ma candidature à un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration des <i>Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides, le PREL</i> (cocher dans quelle catégorie)		
<b>CATÉGORIE DE MEMBRE</b>	<b>Cochez</b>	
<b>INSTITUTIONNEL</b> Réfère aux institutions publiques, parapubliques, syndicales, fédérations, associations ou organismes, francophones et anglophones, œuvrant au niveau du scolaire, de l'employabilité (EQ) ou de la santé et des services sociaux tels que : les commissions scolaires, les écoles primaires et secondaires, les centres de formation générale adulte et professionnelle, les cégeps, les universités, les municipalités, incluant les MRC et le Centre intégré de santé et de services des Laurentides (CISSSL).	Poste	<input type="checkbox"/>
<b>PARTENAIRE</b> Réfère aux écoles privées et entreprises privées ainsi qu'aux chambres de commerce, aux organismes communautaires autonomes, aux organismes à but non lucratif ou aux regroupements qui ne se retrouvent pas dans la définition de milieu institutionnel.	Poste	<input type="checkbox"/>
<b>PARTENAIRE ET/OU INSTITUTIONNEL</b> Réfère à l'une ou l'autre des catégories ci-hautes	Poste	<input type="checkbox"/>

**Veillez expliquer pourquoi vous souhaitez être administrateur du PREL**

**Veillez remplir le formulaire**

Prénom :	Nom :	
Titre :	Courriel :	
Organisation/ Entreprise:	Nombre d'employés:	
Secteur d'activité :		
Adresse :	Ville :	
Province :	Code postal :	
Téléphone :	Cellulaire:	
Site WEB :	Linkedin :	FB :
Signature :	Date	

*\* Les données privées reçues ne sont en aucun cas transmises à un tiers et demeurent confidentielles.*

Le formulaire de candidature doit être dûment rempli afin de permettre une analyse complète, objective et équitable de toutes les candidatures et de les soumettre à l'Assemblée générale.

**Le formulaire doit être acheminé à :**

Mme Valérie Pichot, directrice générale

Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides

[vpichot@prel.qc.ca](mailto:vpichot@prel.qc.ca)

Tél. : 514 603 2869